

00000020

COMMUNIQUE N°2017_____MESRS-SG

**Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
communiqué :**

Le gouvernement du Royaume du Maroc a accordé au gouvernement de la République du Mali des bourses d'études universitaires au titre de l'année universitaire 2017-2018.

Peuvent faire acte de candidature les bacheliers réguliers maliens de la session de 2017, âgés de vingt-trois (23) ans au plus, et ayant au moins la mention assez-bien.

Les bourses se répartissent entre les séries ainsi qu'il suit :

- TSE: trente (30) bourses;
- TSExp: vingt-cinq (25) bourses;
- STI (GC, GM, GEN, GEL, GELN, GMI): cinq (05) bourses;
- TSEco, STG (CF, GCO): (10) bourses;
- TLL, TAL: cinq (05) bourses;
- TSS: cinq (05) bourses.

Les dossiers de candidature doivent comprendre les pièces suivantes :

- une demande manuscrite timbrée à 200 FCFA adressée au **Directeur général de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique** indiquant le contact téléphonique ;
- trois (03) copies de l'extrait d'acte de naissance ;
- trois (03) copies authentifiées et certifiées conformes de l'attestation du baccalauréat ;
- trois (03) copies certifiées conformes du relevé de notes du baccalauréat ;
- trois (03) copies dont l'original du certificat de nationalité ;
- trois (03) copies dont l'original du casier judiciaire ;
- huit (08) photos d'identité récentes ;
- une lettre d'engagement signée par l'étudiant, exprimant son intérêt à faire des études Maroc.

Les dossiers de candidature dûment constitués doivent être déposés à la **Direction générale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique** au plus tard, le **samedi, 5 août 2017**, à **16 heures**. Passé ce délai, **aucun dossier ne sera accepté**.

NB :

Les étudiants présélectionnés doivent fournir, dans un délai de 48 heures, trois (03) copies dont l'original du certificat médical attestant que le candidat n'est atteint d'aucune maladie contagieuse ou pandémique ;

A diffuser en Français
trois (3) fois par jour
pendant quatre (04) jours.

21 JUL 2017

Bamako, le
P/Le Ministre P.O
Le Secrétaire Général, P.i
Le Conseiller Technique



Dr DIARRA Haby SANOU